

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

1008 - Se teindre les cheveux en brun

question

Est-il permis à la femme de se teindre les cheveux en brun sans utiliser le henné ?

la réponse favorite

Louange à Allah

Il n'y a aucun mal à ce que vous teigniez vos cheveux en brun, même sans l'usage du henné. Ce qui est interdit c'est de les teindre en noir compte tenu du hadith du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) allant dans le sens de l'interdiction de cela. Se référer à la question n° [476](#).

Il n'est pas permis non plus de les teindre à la manière des mécréants comme les Pinks qui se teignent les cheveux de différentes couleurs en donnant à chaque tresse une couleur différente.

Nous demandons à Allah le salut et la sécurité.